

Les termes utilisés pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.

Comment arrive-t-on à un tel montant à trouver ?

Les 13 et 14 décembre 2018, le Gouvernement a diffusé à la fonction publique jurassienne un message dont la teneur principale est la suivante :

« Les perspectives budgétaires ne sont pas bonnes. La réforme de l'imposition des entreprises (PF17) ainsi que la réforme de la péréquation financière intercantonale (RPT) constituent quelques-uns des défis avec un impact financier important que notre canton aura à relever tout prochainement. Pour le budget 2020, c'est un montant de l'ordre de 45 millions qu'il sera nécessaire de trouver. ».

Outre le fait que cette déclaration alarmiste a pour but essentiel de marquer les esprits juste avant le débat parlementaire sur le budget, c'est une évidence à nos yeux, nous saluons l'idée d'associer la fonction publique à la réflexion. Reste à voir la forme que prendra cette association.

Un élément surprend cependant. Le montant à trouver. En effet, seules les conséquences des événements majeurs que seront (ou pourraient être) la PF17 et la RPT intercantonale sont signalées, mais nous ne voyons pas bien comment nous atteignons alors 45 millions de découvert.

La RPT devrait coûter au Jura entre 6 et 8 millions, selon que l'on soit optimiste ou pessimiste. Selon le document mis en consultation récemment, la PF17 devrait entraîner des pertes pour l'État oscillant entre 10,85 millions en 2020/21 et 12,86 millions en 2024. Si l'on reprend les chiffres présentés lors de la rencontre réservée aux partis, syndicats et autres associations jurassiennes, un maximum de 15,94 millions perdus était envisagé.

Ainsi, ces deux objets, en étant très pessimistes, pourraient provoquer un manque à gagner maximal de 24 millions pour le Jura, et pas forcément dès 2020 déjà. Le projet de digitalisation évoqué dans le message du Gouvernement ne peut pas expliquer la différence de 21 millions pour atteindre 45 millions de pertes.

Si le Gouvernement assure que cette perspective d'être associés à la recherche de solutions pour équilibrer les finances cantonales *« doit aussi représenter une grande source de motivation pour les employés de la fonction publique »*, il nous cependant paraît indispensable de connaître les causes réelles du découvert budgétaire programmé pour permettre à la réflexion de se développer sur des bases solides.

Ainsi, nous demandons au Gouvernement de quoi sont constitués les au moins 21 millions de francs non expliqués par la PF17 ou la RPT intercantonale ?

Vos réponses seront utiles à l'ensemble des députés qui doivent prendre les décisions budgétaires en fin de compte.

Delémont, le 18 décembre 2018

Groupe VERTS et CS-POP
Rémy Meury